

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



APPEL À CANDIDATURES POUR QUATRE VOLONTAIRES

Partenaires



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous



Le District de l'Yonne de Football recrute quatre volontaires en Service Civique (Loi du 10 Mars 2010 : Engagement d'un service civique), âgés de 18 à 25 ans pour la saison 2020/2021.

Article page 6

Partenaires



« Le District, c'est
VOUS ! »

Sommaire

Informations	Pages 1 à 7
Actualités	Pages 8 à 12
Procès-Verbaux	Pages 13 à 27



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT



Le District de l'Yonne de Football organise son assemblée générale le mardi 10 novembre 2020 à 19h00 en salle de conférence du Conseil Départemental à AUXERRE (16 Boulevard de la Marne).

FORMATION F.M.I. AU DISTRICT !

Le District de l'Yonne de Football organise une formation gratuite sur la Feuille de Match Informatisée le samedi 24 octobre 2020 à partir de 8h30 (10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie à AUXERRE).



Il est possible qu'un roulement de 3 sessions d'environ 1h30 soit mis en place (8h30 / 10h00 / 11h30) selon le nombre de participants.

[FORMULAIRE INSCRIPTION](#)

DEMANDES DE SUBVENTION 2021



Les formulaires de demandes de subvention 2021 sont disponibles et à renvoyer avant le 30 novembre 2020. Lien vers le site interne du Conseil Départemental :

[Demande de subvention](#)

LABEL JEUNES – COMMENT CANDIDATER ?



Conséquence de la situation sanitaire de la fin de saison dernière, la Fédération Française de Football, les ligues et les Districts ont dû modifier la logistique des candidatures Label, notamment dans l'accompagnement et l'évaluation des labels jeunes.

Parmi ces modifications, la durée des labels a été prorogée d'une saison pour les clubs qui devaient renouveler cette saison. Pour tous les clubs ayant candidaté la saison dernière et ceux qui devaient renouveler, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football vous propose un webinaire vous présentant les différentes possibilités s'offrant à vous.

[VIDEO YOUTUBE](#)

GUIDE DE FORMATION

Votre Guide de Formation est enfin disponible ! Dans ce document numérique, vous retrouverez de nombreuses renseignements utiles (dates, lieux, inscriptions, tarifs...) sur les formations Educateurs – Entraîneurs – Dirigeants et Arbitres pilotées par l’Institut Régional de Formation du Football, en collaboration et avec l’aide des Districts, et organisées sur notre territoire pour cette saison 2020-2021.



Des informations sur les aides potentielles à la formation, sur les organismes et institutions présents dans ce secteur d’activité ont également été référencées dans ce Guide.

LE GUIDE DE FORMATION

Dernière mise à jour : 7 septembre 2020

CALENDRIERS

Le District de l’Yonne de Football met à votre disposition le [calendrier des modules de formations](#) et le [calendrier P.P.F.](#)

DISPOSITIFS FAFA 2020-21



Le Fonds d’Aide au Football Amateur (FAFA) est principalement alimenté par la Fédération Française de Football (FFF) mais aussi par la Ligue du Football Professionnel (LFP), par une contribution économique destinée à promouvoir des investissements indispensables au développement du Football Amateur.

Il existe 4 cadres d’intervention : l’emploi, les équipements, le transport, la formation. Les dispositifs du FAFA sont ouverts à la fois aux instances fédérales ainsi qu’aux clubs affiliés à la FFF et également, aux collectivités locales pour le dispositif « Équipements ». La Fédération Française de Football met à votre disposition une page interactive où vous trouverez toutes les informations pratiques sur les projets éligibles au dispositif FAFA : constitution d’un dossier, pièces à fournir, fiche-projet.

PAGE INTERACTIVE

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre District d’appartenance ou auprès de Pauline JUSOT, Secrétaire Administrative, à l’adresse suivante : pjusot@lbfc.fff.fr.

CALENDRIER PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

Saison 2020-2021



CATEGORIE	RASSEMBLEMENTS	DATES	LIEU	HORAIRE	CT
U12 G Joueurs nés en 2009	Centre de Perfectionnement 1	Secteur Nord: Lundi 19 octobre 2020	SENS	MATIN	PERLIN - THOMAS
		Secteur Sud: Mardi 20 octobre 2020	CHAMPS SUR YONNE	MATIN	PERLIN - THOMAS
	Centre de Perfectionnement 2	Secteur Nord: Lundi 15 février 2021	SENS	APRES-MIDI	PERLIN - THOMAS
		Secteur Sud: Mardi 16 février 2021	CHAMPS SUR YONNE	APRES-MIDI	PERLIN - THOMAS
	Centre de Perfectionnement 3	Secteur Nord: Lundi 19 avril 2021	SENS	APRES-MIDI	PERLIN - THOMAS
		Secteur Sud: Mardi 20 avril 2021	CHAMPS SUR YONNE	APRES-MIDI	PERLIN - THOMAS
	Stage Secteur	Vendredi 18, Samedi 19 et Dimanche 20 Juin 2021 ou Vendredi 25, Samedi 26 et Dimanche 27 Juin 2021	COSNE	2,5 JOURS	PERLIN - THOMAS
	Détection N°1	Secteur Nord: Lundi 19 octobre 2020	SENS	APRES-MIDI	THOMAS
		Secteur Sud: Mardi 20 octobre 2020	CHAMPS SUR YONNE	APRES-MIDI	THOMAS
	Détection N°2	Secteur Sud: Mercredi 25 Novembre 2020	CHAMPS SUR YONNE	APRES-MIDI	THOMAS
U13 G Joueurs nés en 2008		Secteur Nord: Mercredi 02 Décembre 2020	JOIGNY	APRES-MIDI	THOMAS
	Centre de Perfectionnement 1	Mercredi 20 Janvier 2021	JOIGNY	APRES-MIDI	THOMAS
	Stage Secteur	Mercredi 10 et Jeudi 11 Février 2021	SELONGEY	2 JOURS	THOMAS
	Stage Régional	Mardi 13, Mercredi 14 et Jeudi 15 Avril 2021	DIJON	3 JOURS	THOMAS
	Concours Pôle Espoir	Jeudi 13 et Vendredi 14 Mai 2021	DIJON	2 JOURS	THOMAS
	Détection 1	Mercredi 21 Octobre 2020	APPOIGNY	APRES-MIDI	PERLIN - THOMAS
	Détection 2	Mercredi 04 Novembre 2020	CHAMPS SUR YONNE	APRES-MIDI	PERLIN - THOMAS
	Rassemblement Secteur	Mercredi 09 Décembre 2020	AVALLON	APRES-MIDI	PERLIN
	Stage Régional	Dimanche 14, Lundi 15 et Mardi 16 Février 2021	SELONGEY	3 JOURS	MICONNET
	Stage Régional	Dimanche 18, Lundi 19 et Mardi 20 Avril 2021	DIJON	3 JOURS	MICONNET
U14 G Joueurs nés en 2007	Stage Inter-Ligue Espoir du Foot	Mercredi 09 Décembre 2020	GRANDVILLARS	APRES-MIDI	MICONNET
	Détection N°1	Mercredi 23 Septembre 2020	CHENY	APRES-MIDI	PERLIN - THOMAS
	Match Amical / AJA	Mercredi 07 Octobre 2020	CHENY	APRES-MIDI	PERLIN - THOMAS
	Rassemblement Secteur	Mercredi 18 Novembre 2020	CLAMECY	APRES-MIDI	PERLIN
	Stage régional Inter-Secteur	Samedi 12 et Dimanche 13 Décembre 2020	DIJON	2 JOURS	CHAMPAGNAT HENRIOT
	Stage Régional Avenir	Vendredi 05, Samedi 06 et Dimanche 07 Février 2021	GRANDVILLARS	3 JOURS	HENRIOT
	Stage Régional Elite	Vendredi 19, Samedi 20 et Dimanche 21 Février 2021	DIJON	3 JOURS	CHAMPAGNAT
	Matches Amicaux Sélections Régionales	Mercredi 10 Mars et Mercredi 24 Mars 2021	A DEFINIR	APRES-MIDI	CHAMPAGNAT HENRIOT
	Stage Inter-ligues Avenir	Mardi 20, Mercredi 21, Jeudi 22 et Vendredi 23 Avril 2021	FONTAINEBLEAU	4 JOURS	HENRIOT
	Stage Inter-ligues Elite	Mardi 20, Mercredi 21, Jeudi 22 et Vendredi 23 Avril 2021	TOLA VOLOGE LYON	4 JOURS	CHAMPAGNAT
U15 G Joueurs nés en 2006	Match Amical / AJA	Mercredi 30 Septembre 2020	CHAMPS SUR YONNE	APRES-MIDI	THOMAS
	Rassemblement Régional	Mercredi 28 Octobre 2020	DIJON	APRES-MIDI	CORNEBOIS
	Stage régional	Vendredi 11, Samedi 12 et Dimanche 13 Décembre 2020	SELONGEY	3 JOURS	CORNEBOIS
	Match Amical Sélection Régionale	Mercredi 13 Janvier 2021	A Définir	APRES-MIDI	CORNEBOIS
	Match Amical Sélection Régionale	Mercredi 27 janvier 2021	A Définir	APRES-MIDI	CORNEBOIS
	Stage Inter-Ligues	Mardi 16, Mercredi 17 et Jeudi 18 Février 2021	TOLA VOLOGE LYON	3 JOURS	CORNEBOIS
U16 G Joueurs nés en 2005					

* ACTIONS REGIONALES

* ACTIONS REGIONALES

* ACTIONS REGIONALES

NOUVELLE ÉDITION DES « TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN »



Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

Cette année, quatre catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la Fédération Française de Football :

EDUCATION & CITOYENNETÉ	SOLIDARITÉ & INCLUSION	MIXITÉ & DIVERSITÉ	SANTÉ & ENVIRONNEMENT
Lois du jeu Éducation Club lieu de vie Esprit d'équipe Culture Soutien scolaire Insertion professionnelle	Caritatif Handicap Foot adapté Solidarité internationale Soutien populations démunies Accueil réfugiés	Discriminations Égalité F/H Mixité Intergénérationnel Foot féminin Homophobie Culture Sexisme Racisme Intégration Féminisation équipe dirigeante	Énergie Transports Changement climatique Dopage Santé publique Premiers secours Biodiversité Nutrition Addictions Hygiène de vie

Deux catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs. **Chiffres-clés (depuis 2008) :**

- 3 200 bonnes pratiques recensées
- Le 200e club lauréat en 2020
- 717 K€ de dotation globale
- 1 650 clubs amateurs candidats

Le calendrier 2020/2021

- Dépôt des candidatures du 1^{er} octobre au 14 décembre 2020
- Jury de sélection sur dossiers : mercredi 20 janvier 2021
- Jury d'audition des clubs : mercredi 10 mars 2021
- Cérémonie de remise des trophées : mai 2021

Pour en savoir plus et télécharger votre dossier de candidature, rendez-vous sur le site de la Fondation du Football (www.fondationdufootball.com). Vous pouvez également contacter la Fondation par téléphone, au 01.44.31.74.56.

[AFFICHE TROPHEES PHILIPPE SEGUIN](#)

APPEL À CANDIDATURES POUR QUATRE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous



Le District de l'Yonne de Football recrute quatre volontaires en Service Civique (Loi du 10 Mars 2010 : Engagement d'un service civique), âgés de 18 à 25 ans pour la saison 2020/2021.

Missions :

- Renforcer la mixité dans le football et encourager le développement du football féminin ;
- Renforcer la citoyenneté à l'occasion d'un grand évènement sportif ;
- Utiliser le football comme support d'apprentissage au sein de l'école ;
- Sensibiliser à la dimension sociale, éducative et citoyenne du sport.

Les postes sont à pourvoir pour une durée de 7 mois à partir du mardi 1^{er} décembre 2020 (fin de contrat 30 juin 2021).

Si vous êtes intéressé(e)s pour accomplir ces missions d'intérêt général dans le domaine du football, veuillez transmettre votre Curriculum Vitae et une lettre de motivation avant le 9 novembre 2020 à l'attention de Madame Florence BRUNET, Secrétaire Générale du District à l'adresse suivant : fbrunet@yonne.fff.fr ou par voie postale :

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Maison des Sports
10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie
BP 369
89006 AUXERRE Cedex

Les entretiens auront lieu au siège du District.



P.R.E.T.S À EN PARLER

DANS TON CLUB DE FOOT

Harcèlements, violences : si tu vis une situation inhabituelle tu dois en parler à un adulte responsable
ou appeler le Comité Ethique et Sport au 01 45 33 85 62

OBSERVER ET DIALOGUER POUR PRÉVENIR

Programme Éducatif Fédéral
www.fff.fr/PEF



COMITÉ ÉTHIQUE & SPORT
10 rue de la République

ethiqueetsport.com
01 45 33 85 62

BRUNO MARTINI EST DÉCÉDÉ



L'AJ Auxerre et le monde du football sont en deuil suite au décès de Bruno Martini. L'ancien gardien de l'AJA (1981-1995) s'est éteint à l'âge de 58 ans. C'est une terrible nouvelle pour l'AJ Auxerre et le monde du football. Hospitalisé il y a huit jours suite à un arrêt cardio-respiratoire, Bruno Martini s'est éteint cette nuit à l'âge de 58 ans.

Bruno Martini faisait partie de ces gardiens légendaires formés au club. Il avait intégré la première génération du Centre de Formation au tout début des années 80, pour ne quitter son club formateur qu'au milieu des années 90. Le Nivernais avait profité de deux années en prêt à Nancy pour s'aguerrir et revenir à l'AJA dans la peau d'un titulaire, en remplacement de Joël Bats.

Bruno Martini était le gardien des grandes épopées européennes auxerroises, avec les mémorables confrontations face à l'Ajax Amsterdam et le Borussia Dortmund en 1993. Il a gardé la cage de l'équipe première auxerroise durant dix saisons, disputant un total de 386 rencontres sous le maillot à la Croix de Malte. Figure emblématique de l'AJ Auxerre, Bruno Martini avait rejoint Montpellier en 1995 pour y terminer sa carrière.

A l'issue de celle-ci, l'ancien footballeur international (31 sélections) a mis son expérience au profit de l'Équipe de France, dont il fut entraîneur des gardiens jusqu'en 2010. Fin 2013, il s'était engagé au MHSC. Tout d'abord membre du staff technique, il avait assuré un intérim à la tête de l'équipe première du club en 2016, avant de devenir adjoint du centre de formation héraultais.



Durant l'ensemble de cette longue et belle carrière, Bruno Martini a remporté l'Euro Espoirs en 1988 et la Coupe de France 1994 avec l'AJA. En tant que membre du staff technique tricolore, son palmarès s'était étoffé avec l'Euro 2000, la Coupe des Confédérations 2001, 2003 et une finale de Coupe du Monde en 2006.

Salué de tous pour son amabilité, son altruisme et la chaleur qu'il apportait à tous ceux qui l'entouraient, Bruno Martini était resté proche de l'AJ Auxerre et de son président historique Jean-Claude Hamel. Il fut présent à l'hommage qui lui avait été rendu il y a deux mois.

Cette immense carrière et ses belles valeurs humaines ont fait de Bruno Martini l'un des plus grands gardiens de l'histoire du football français. Et une véritable légende de l'AJ Auxerre.

L'ensemble du club adresse ses plus sincères condoléances à Marie, à Marion, à Anne, à sa famille, et à ses proches.

Article AJA - Crédit photos Yonne Républicaine

LES ÉLÈVES EN ACTION !



Avant les vacances de la Toussaint, les élèves de la filière arbitrage auxerroise sont en action. Nos jeunes arbitres se sont engagés dans différentes actions avant des vacances bien méritées.

Lors de cette semaine pré-vacances, les arbitres de notre filière du lycée Joseph Fourier d'Auxerre ont participé à divers évènements.



Tout d'abord à Dijon, le mercredi 14 octobre pour officier lors d'une rencontre comptant pour le Challenge Marilou Durringer. Noémie, Océane et Clovis ont pu arbitrer cette opposition entre Dijon et Vesoul. Ils étaient encadrés par Corinne Lagrange et Gilles Taboureau. Merci à eux pour leur présence et leurs conseils.

Ensuite, à Auxerre avait lieu un match amical entre les U19 Nationaux de l'AJA et de Chartres. Sous l'œil de Jérémy qui a observé ses camarades, ce sont Thomas, Damien, Yanis et Louis qui ont arbitré.

Et comme il est nécessaire pour un professeur de montrer l'exemple, Alexandre Perreau-Niel a lui aussi pris le sifflet avec ses jeunes pousses lors de la première mi-temps. Un moment très sympa.

Enfin, c'est Yanis, élève en seconde, qui est rentré chez lui un jour avant les vacances pour faire une intervention en lien avec l'arbitrage dans son ancien collège « Les 3 rivières » à Verdun sur le Doubs. Merci à son professeur d'EPS M. Rateau. Après une présentation réalisée par Yanis, les élèves de la classe de 4^e ont pu échanger par visio pendant 30' minutes avec Alexandre Perreau-Niel au sujet de l'arbitrage de haut niveau.



Un grand bravo à nos élèves arbitres pour toutes ces actions menées dans le cadre de la filière arbitrage du lycée Fourier et bonnes vacances à eux !

Alexandre PERREAU-NIEL



PENDANT LES VACANCES, C'EST P.P.F. !



Le département technique du District de l'Yonne de Football, via la section performance, a déjà organisé cinq rassemblements lors de cette première de vacances scolaires...

En effet, les terrains de SENS ont accueilli le lundi 19 octobre deux rassemblements distincts. Le matin, un Centre de Perfectionnement pour les U12 Garçons (joueurs nés en 2009) SENS avec une quarantaine de joueurs. Les encadrants ont proposé différents procédés d'entraînement (exercices, jeux, matchs) et ont pu conseiller l'ensemble des joueurs sur les aspects technique et tactique. L'après-midi s'est déroulé le premier tour du P.P.F. U13 Garçons (joueurs nés en 2008) avec une quarantaine de joueurs, tous observés à travers différentes rencontres.

Le lendemain s'est tenu la même journée avec les joueurs U12 et U13 issus du bassin de l'Auxerrois et de l'Avallonnais sur le complexe sportif de CHAMPS-SUR-YONNE avec soixante joueurs le matin et l'après-midi. Ils ont bénéficié du même programme que leurs coéquipiers de la veille.

Le mercredi 21 octobre à APPOIGNY s'est déroulé le premier tour du P.P.F. U14 Garçons (joueurs nés en 2007) auquel soixante joueurs se sont opposés au cours de différents matchs, sous les yeux bienveillants des encadrants.

Ce vendredi 23 octobre est organisé un rassemblement féminin (U12F à U15F) ce sur les installations sportives d'APPOIGNY, où plus de cents filles sont attendues.

Dès lundi prochain, un rassemblement Futsal attend les joueurs U15 Garçons au gymnase « Brazza » à AUXERRE. Ce rassemblement fait partie intégrante du suivi des joueurs dans le cadre du P.P.F.

Le District remercie les municipalités et les clubs pour le prêt des installations sportives ainsi qu'au encadrement pour leurs disponibilités.

PROCES - VERBAUX

PV 91 CD 7

RÉUNION DU JEUDI 15 OCTOBRE 2020

Présidence : Monsieur Christophe CAILLIET.

Présents : Madame Florence BRUNET, Messieurs Dominique AMARAL, Philippe GAUDIN, Stéphane MOREL, Jean MOUREY, Patrick SABATIER, Jean-Louis TRINQUESSE.

Excusés : Messieurs Cédric PLEUX et Thierry RENAULT.

Absents : Messieurs Jérôme BRIFFAUX et Aurélien CHATON.

Invités : Messieurs Bruno BILLOTTE (CTD DAP 89), Philippe CHANUDET (Président de la CDA), Guillaume PERLIN (éducateur sportif), Arnaud SAUVAGE (Président de la Commission Technique), Etienne THOMAS (CTD PPF 89).

Début de séance à 19H10 - Madame Florence BRUNET est désignée secrétaire de séance.

--

Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Vincent SMATULA, Directeur de la Ligue Bourgogne Franche-Comté, pour le décès de sa belle-mère ;
- Steve RIVIÈRE, arbitre et membre de la CDA du District de l'Yonne, pour le décès de son papa.

Le Comité adresse ses sincères félicitations à Monsieur Daniel DURAND et son équipe pour sa réélection dans le District de Côte d'Or.

Le Comité adresse ses vœux de prompt et complet rétablissement à Bruno MARTINI, ancien gardien de l'AJA.

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui, par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

1. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

- Adoption du PV 24 CD 2 du 27 août du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 28 CD 3 réunion électronique du 3 septembre du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 35 CD 4 réunion électronique du 10 septembre du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

- Adoption du PV 44 CD 5 réunion électronique du 23 septembre du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 58 CD 6 réunion électronique du 25 septembre du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

En préambule, le Président et le Comité de Direction adressent leurs sincères félicitations :

- aux clubs d'Avallon FCO, US Varennes, et Saint Georges pour leur parcours jusqu'au 4ème tour de la Coupe de France, et aux clubs de Paron FC et FC Sens pour leur qualification pour le 5ème tour.
- à Mathilde FRONT, arbitre promue en Fédérale 2 féminine.

a) Covid-19

Le Président fait un état des lieux de l'impact de la crise sanitaire sur le déroulement de l'activité sportive. Il est constaté que les clubs dans leur grande majorité ont pris toutes les mesures nécessaires afin que l'activité puisse se dérouler dans des conditions sanitaires sécurisées.

b) La rentrée des éducateurs

La commission technique a commencé la saison par la traditionnelle réunion de rentrée des éducateurs, au conseil départemental « 89 » puis au stade municipal d'APPOIGNY le samedi 5 septembre. Le matin, les présidents et responsables des jeunes ont pu être réunis pour découvrir ou redécouvrir la structuration des clubs (politique d'accompagnement, projets...), les C.P.D (Centres de Perfectionnement Départementaux), les diverses formations ainsi que l'encadrement, le foot animation, le foot féminin, les catégories U15 et U18, le pass-coaching et ses nouveautés et le travail administratif. L'après-midi, les éducatrices et éducateurs des catégories U10/U11, U12/U13 et U15/U18 étaient conviés sur le terrain, orné d'ateliers (administratif, arbitrage, football loisir, formations et PPF, futsal) en fonctions des catégories de licenciés, afin de cibler les objectifs, la réglementation en vigueur et le déroulement général de la saison.

c) Soirée des Champions

La soirée de remise des récompenses et de soutien à tous les clubs en cette année exceptionnelle a eu lieu le mardi 15 septembre 2020 à l'amphithéâtre du « 89 » en présence des représentants départementaux, partenaires du DYF, des éducateurs, des arbitres et de tous les clubs icaunais récompensés. Cette manifestation fut une totale réussite et elle sera renouvelée la saison prochaine.

d) Point d'étape sur les licenciés

Le Président fait le point par rapport à la saison dernière à la même date : à ce jour 8591 licenciés contre 9032 la saison passée. Il est constaté une baisse de 4.88 % par rapport à la saison dernière (date à date), soit 441 licenciés en moins. La baisse la plus significative se trouve dans le football animation (359 licenciés en moins) et chez les arbitres (23 licenciés en moins).

Sur le plan régional : - 4.95 %

Sur le plan national : - 9.12 %

Avec les mêmes observations sur le Foot Animation, le plus impacté par la situation actuelle.

e) Informations relatives ressources humaines

Le Président informe le Comité de Direction de la publication d'annonce d'engagement de deux services civiques sous agrément fédéral, pour une durée de 7 mois pour la commission technique et le secrétariat à compter des 1ers novembre et décembre 2020 et deux autres sous agrément DDCSPP aux mêmes dates.

Messieurs BILLOTTE, PERLIN et THOMAS quittent momentanément la réunion.

Retour sur les entretiens annuels avec les techniciens qui ont eu lieu le jeudi 24 septembre 2020 et les entretiens annuels avec les secrétaires qui ont eu lieu ce mardi 13 octobre 2020.

Sur proposition du Président, le Comité de Direction décide d'allouer à Madame Patricia LANTELME une prime exceptionnelle.

Retour de Messieurs BILLOTTE, PERLIN et THOMAS.

f) Commission Départementale de l'Arbitrage

Les membres du Comité de Direction souhaitent que l'ensemble des jeunes arbitres nommés puissent être désignés le plus souvent possible afin de parfaire leur formation et maintenir leur engagement dans l'arbitrage. Des solutions seront proposées très prochainement par la CDA.

Le Comité de Direction échange sur les résultats des tests physiques et théoriques des arbitres lors de leur stage de rentrée du 12 septembre dernier et invite la CDA à communiquer aux arbitres et aux clubs d'appartenance les résultats de ces tests.

g) Homologation des ententes et demande d'affiliation

Le Comité de Direction valide l'entente suivante :

- U15 départemental : Champs sur Yonne / Coulanges La Vineuse / St Bris Le Vineux

Le Comité de Direction émet un avis favorable à la demande d'affiliation de l'UD Sapeurs-Pompiers de l'Yonne et transmet aux services de la Ligue.

h) Activités des clubs

Suite au désengagement de leur équipe au championnat à 7, le club de St Florentin Portugais demande la mise en inactivité partielle de l'équipe senior pour la saison 2020-2021.

Le Comité de Direction valide la demande et transmet aux services de la Ligue.

i) FC Sens

Les membres du bureau du Comité de Direction informent le Comité de Direction des échanges avec les représentants du FC SENS convoqués ce même jour.

j) Accompagnement des clubs

Suite à de nombreux retour sur des problèmes rencontrés sur la FMI, Le Président informe le Comité de Direction de la mise en place d'une formation dans les locaux du District le samedi 24 octobre 2020 afin d'aider, de former et d'accompagner les clubs. Un mail d'information a été envoyé à tous les clubs, avec une fiche d'inscription à retourner pour le 20 octobre. En fonction

du nombre de personnes d'inscrites, cette formation sera organisée en deux ou trois sessions d'1h30, afin de respecter les mesures sanitaires.

Concernant la présence des délégués sur les matchs U13, le Comité de Direction rappelle le caractère obligatoire de la présence de ce dernier sur toutes les pratiques compétitives.

k) Projet 1 Équipe = 1 Éducateur

Rappel :

Le projet est reconduit selon les modalités définies lors du Comité de Direction du 27 août 2020 et limité à 2 modules par personne pris en charge par le District de l'Yonne de Football ; les certifications ne sont pas concernées.

Les inscriptions aux formations d'éducateurs se font directement auprès de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football (LBFCF) par les clubs. Ces derniers bénéficient, cette saison encore, de bons de formation de la FFF (automaticité du bon de 25€).

En fin de saison, le District de l'Yonne de Football créditera le compte des clubs du montant des frais de formations restant à la charge des clubs icaunais après vérification auprès du service technique de la LBFCF.

Le Comité de Direction encadre le remboursement de ces frais de formation au remplissage complet dans Footclubs des membres du club et plus particulièrement de l'encadrement de chaque équipe. Une attention particulière sera portée aux éducateurs qui encadrent une catégorie pour laquelle ils n'auront pas été formés sur le module concerné. Le Comité encourage tous les dirigeants non formés qui s'occupent d'une équipe, en particulier d'une équipe de jeunes, à consulter les offres de formations disponibles sur le site de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football.

3. ASSEMBLEE GENERALE ÉLECTIVE DU 10 NOVEMBRE 2020

En préambule, la Secrétaire Générale informe que la commission de Surveillance des Opérations Électorales réunie ce jour a validé la conformité de la liste pour le Comité de Direction présenté par Christophe CAILLIET, ainsi que les candidatures individuelles des délégués pour l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le Comité de Direction précise les modalités organisationnelles, liées au contexte sanitaire :

- Un seul représentant par club ; les clubs devront porter à la connaissance du secrétariat l'identité de leur représentant
- Port du masque obligatoire / stylo individuel / gel hydro-alcoolique à disposition
- Pas de moment de convivialité à l'issue de l'Assemblée Générale

Le Comité de Direction arrête l'ordre du jour suivant :

18h45 – 19h15 :

- Accueil et vérification des pouvoirs (3 bureaux de vote)

19h15 :

- Quorum et ouverture de l'Assemblée Générale (F.BRUNET)
- Accueil et allocution du représentant du Conseil Départemental
- Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2019 (F.BRUNET)
- Présentation et adoption du rapport d'activités 2019/2020 par Christophe CAILLIET, Président du District de l'Yonne de Football
- Rapport financier : Compte rendu financier au 30 juin 2020 (D.AMARAL)
- Rapport du cabinet ETC, expert-comptable, pour l'exercice 2019/2020
- Rapport du cabinet AUCAP, commissaire aux comptes, pour l'exercice 2019/2020
- Adoption du bilan et Compte d'exploitation arrêtés au 30 juin 2020 et affectation du résultat (D.AMARAL)
- Présentation et adoption du Budget Prévisionnel 2020/2021 (D.AMARAL)
- Présentation des candidats au Comité de Direction (C.CAILLIET)
- Présentation des candidatures des représentants des clubs / délégation du District à l'AG Ligue (F.BRUNET)
- Votes
- Allocution et interventions des personnalités invitées (CDOS / LBFC / LFA / FFF...)
- Proclamation des résultats
- Mot de clôture du Président

4. EXECUTION DU BUDGET ET SUIVI DES FINANCES DU DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel: En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, ***en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :***

- ***10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;***
- ***20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;***
- ***Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.***

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

Les clubs non en règle seront mentionnés à l'issue du premier relevé (12/11/2020) et des rappels réglementaires.

b) Arrêté des comptes

Suite à la présentation de l'exercice comptable, le Comité de Direction arrête à l'unanimité les comptes pour la saison 2019-2020.

c) Suivi du Budget 2020 / 2021

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget

d) Suivi des subventions ANS, CO CD et des CO LFA

Le Trésorier fait le point sur le suivi de ces subventions.

e) Valorisation du bénévolat

La réforme du plan comptable associatif impose la valorisation du bénévolat dans les comptes. À partir du 1er juillet 2020, nous avons obligation de valoriser le bénévolat au niveau des comptes (au 30 juin 2021). Le temps passé par les bénévoles sera désormais comptabilisé sur les fiches des états de présence et PV.

Les heures effectuées, en dehors de fiches de frais habituelles ou PV, seront compilées par chaque Président de Commission.

f) FAFA

L'enveloppe nationale pour les projets d'équipement et transport sera de 4 millions d'euros et l'enveloppe unique réservée au territoire de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté pour la saison 2020/2021 s'élève ainsi à 257.000 € soit 39% du montant alloué en 2019/2020, sous réserve de la révision possible au 31 décembre 2020 (susceptibles d'être révisés à la hausse si le contexte de l'activité s'améliore.)

g) Fonds de Solidarité

Le Comité de Direction se félicite que tous les clubs icaunais aient répondu, leur permettant ainsi de voir leurs comptes Ligue et District crédités d'un montant global de 10 € / licencié 2019-2020 (5 € sur chacun des 2 comptes). La participation du District de l'Yonne de Football à cette opération nationale s'élève à 14 900 €.

h) Annexe 1 de l'Annuaire - modification

Modifications aux titres suivants :

1.04 : Déplacement des arbitres et délégués supérieur à ~~20~~ 40 kms (aller/retour) 0,401 €/km

(avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2020)

5.22 : Demande tardive de report en Seniors (5 jours avant la rencontre -soit après le mardi 18h-) ~~50,00€~~ 20,00 €

(avec effet au 16 octobre 2020)

5.23 : Demande tardive de report en Jeunes (2 jours avant la rencontre -soit après le jeudi midi-) ~~50,00€~~ 20,00 €

(avec effet au 16 octobre 2020)

5. RAPPORTS DES COMMISSIONS

Information Futsal

Le Conseil d'Administration de la Ligue a validé l'annulation des finales régionales Seniors et Jeunes, masculines et féminines (Futsal associé).

Commission départementale de l'Arbitrage

Le Président nous fait un premier compte rendu de la formation initiale à l'arbitrage qui se déroule à Auxerre les 10, 17 et 24 octobre. 23 candidats inscrits, 22 présents ; Examen final le 24 octobre 2020.

Retour sur la formation CDPA par Philippe CHANUDET, Bruno BILLOTTE et Guillaume PERLIN.

Retour sur les premiers rassemblements, formations et missions PPF par Etienne THOMAS.

6. QUESTIONS DIVERSES

Fermeture annuelle du District du mardi 22 décembre 2020 au soir jusqu'au jeudi 7 janvier au matin.

7. PROCHAINE REUNION

Jeudi 12 novembre 2020 à 19 heures

--

Séance levée à 22h20

--

Le Président du District de l'Yonne de Football

Christophe CAILLIET



La Secrétaire de séance

Florence BRUNET

RÉUNION DU
VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

COMMISSION
D'ARBITRAGE

Arbitres convoqués présents : Messieurs Thomas BAILLY, Aurélien CHATON, Cyril CONNANT, Yohann DEVILLERS, Stéphane FRONT, Patrick GRIVET, Rudy GUICHETEAU, Sylvain MENEAU, Frédéric RAPINEAU.

Arbitres convoqués excusés : Messieurs Maxime BERTE et Julien LAUNAY.

Réunion tenue par Monsieur Aurélien CHATON, Responsable des arbitres Futsal. Début de la réunion à 19h30.

En préambule, Aurélien souhaite la bienvenue aux nouvelles recrues et souhaite une bonne saison à tous. Il présente ensuite le fonctionnement d'une saison futsal au sein du District de l'Yonne de Football.

8. Présentation du travail administratif

Le Responsable des arbitres présente le travail administratif à réaliser avant, pendant et après les rencontres Futsal :

- **Les désignations** : elles sont établies par Monsieur Aurélien CHATON puis envoyées au secrétariat du district (Patricia LANTELME).
- **La feuille de match** : légèrement différente du football à 11, il faut comptabiliser le nombre de fautes et le nombre de buts.
- **Les frais kilométriques** : le covoiturage est requis et les frais seront limités afin de respecter au mieux le budget alloué. Les arbitres seront donc désignés en fonction de leur adresse et de la localité de la rencontre.

9. Présentation de la saison

Aurélien CHATON présente les équipes inscrites au championnat et les nouvelles modalités pour cette saison.

Il présente ensuite les nouvelles lois du jeu et effectue une mise au point sur le nouveau règlement qui sera à appliquer désormais. Une nouveauté cette saison, les tacles sont autorisés. Les arbitres seront cependant intransigeants sur les tacles qui seront effectués avec imprudence, témérité et excès d'engagement.

Un rappel est effectué sur les placements et déplacements « spécial » futsal.

10. Futsal Régional

Pour finir, Aurélien CHATON informe que des arbitres seront sollicités par la Ligue pour arbitrer la Régionale 1 Futsal Séniors ainsi que sur des rencontres U15 et U18.

Fin de la réunion à 20h30.

Responsable arbitres Futsal
Aurélien CHATON

Présents : Mme CHERY-FLOCH, MM BATREAU, JOSEPH, SCHMINKE

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 30.

11. Réclamation

Match 23302420 du 19.10.20 Appoigny – Monéteau 2 Départemental futsal

Réclamation d'après match déposée par le club d'Appoigny en date du 21 octobre 2020 et rédigée de la manière suivante : *« le club d'Appoigny pose une réclamation sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de Monéteau au Match Futsal du 19 octobre Appoigny-Monéteau. En effet, il s'avère que 2 joueurs présents sur le terrain (Hafid Ouhammadou et Zaccharia El Bouazaoui), joueurs non licenciés à Monéteau, ont participé à la rencontre de futsal sous l'identité de 2 joueurs de Monéteau non présents sur place, sous le nom de Baraouz Hafid, N°14 et de Ayoub Abounaij N°2, tous deux absents lors de la rencontre futsal. Tous ont été identifiés par plusieurs personnes présentes sur place lors de cette rencontre. Et la non qualification d'autres joueurs pour cette rencontre »*

Vu les articles 186 et 187 des R.G. de la F.F.F.,

La commission,

- Dit que le recours introduit par le club d'Appoigny doit être étudié comme une réserve d'après-match,
- Rappelle que la mise en cause de la qualification et/ou de la participation exclusivement des joueurs peut même s'il n'a pas été formulé de réserves préalables sur la feuille de match, intervenir par la voie d'une réclamation formulée, uniquement par les clubs participant à la rencontre, dans les conditions de forme, de délai et droits fixés, pour la confirmation des réserves par les dispositions de l'article 186.1.
- Cette réclamation doit être nominale et motivée au sens des dispositions prévues pour les réserves de l'article 142.
- Le non-respect des formalités relatives à la formulation et au dépôt de la réclamation entraîne son irrecevabilité.
- Si la réclamation est recevable, le club adverse en reçoit communication par l'organisme gérant la compétition, et il peut, s'il le souhaite, formuler ses observations dans le délai imparti »,
- **Rappelle l'article 142.4 : Lorsque les réserves visant la participation des joueurs sont portées sur la totalité des joueurs constituant l'équipe, inscrits sur la feuille de match, celles-ci peuvent être posée sur « l'ensemble de l'équipe » sans mentionner la totalité des noms.**
- demande au secrétariat de débiter le compte du club d'Appoigny de la somme de 32 € (4.01 – frais dossier - confirmation de réserve),

Concernant la 1^{ère} partie de la réserve d'après-match sur les faits reprochés au club de Monéteau par le club d'Appoigny,

- En application des articles 187.2 et 207 des R.G. de la F.F.F., transmet ce dossier à la commission de discipline.

Concernant la 2^{ème} partie de la réserve d'après-match sur la non qualification d'autres joueurs pour cette rencontre,

- Demande au club de Monéteau de fournir ses observations sur les faits susmentionnés pour le 27 octobre 2020, délai de rigueur.

12. Match arrêté

Match 22997620 du 18.10.20 Cheney 2 – Joigny 3 Départemental 4 gr A

Match arrêté à la 68^{ème} minutes. La commission, vu les pièces au dossier, le motif de l'arrêt du match, transmet le dossier à la commission de discipline.

13. Forfaits

Match 23302421 du 20.10.20 Avallon AFM – Auxerre Sp Citoyens Départemental futsal

La commission, vu le courriel du club d'Avallon AFM en date du 19 octobre 2020,

- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Avallon AFM au bénéfice de l'équipe d'Auxerre Sp Citoyens,
- Score : Avallon AFM = 0 but, - 1 pt / Auxerre Sp Citoyens = 3 buts, 3 pts,
- Amende de 45 € au club d'Avallon AFM correspondant à l'article 6.10 (Forfait déclaré seniors) de l'annexe 1 de l'annuaire du District.

Match 23231506 du 17.10.20 Toucy/Diges.Pourrain 2 – St Georges U13 D3 gr E

La commission, vu le courriel du club de St Georges en date du 16 octobre 2020,

- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de St Georges au bénéfice de l'équipe de Toucy/Diges.Pourrain 2,
- Score : Toucy/Diges.Pourrain 2 = 3 buts, 3 pts / St Georges = 0 but, - 1 pt,
- Amende de 30 € au club de St Georges correspondant à l'article 6.11 (Forfait déclaré jeunes) de l'annexe 1 de l'annuaire du District.

14. Matchs non joués

Match 22564146 du 18.10.20 Gron Véron – Champlost Départemental 2 gr B

La commission, vu le courriel du club de Champlost en date du 16 octobre 2020, le motif du report de match – Covid 19, donne ce match à jouer le mercredi 11 novembre 2020.

Match 22849011 du 17.10.20 Paron FC – Gron Véron 2 U15 Départemental 1

La commission, vu le courriel du club de Paron FC en date du 17 octobre 2020, le motif du report de match – Covid 19, donne ce match à jouer le 7 novembre 2020.

Match 23205270 du 17.10.20 Varennes/Serein AS 2 – Auxerre Stade U 13 D3 gr C

La commission, vu le courriel du club d'Auxerre Stade en date du 16 octobre 2020, le motif du report de match - Covid 19 donne ce match à jouer le 31 octobre 2020.

15. Changements dates, horaires, terrains

Match 22564290 du 01.11.20 Aillant 2 – St Valérien EESV Départemental 3 gr A

Demande d'inversion de match du club d'Aillant en date du 15 octobre 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse la rencontre,

- Donne match aller à jouer le 1^{er} novembre 2020 à 14 h 30 sur les installations de St Valérien,
- Donne match retour à jouer le 28 mars 2021 sur les installations d'Aillant.

Match 22564412 du 25.10.20 Auxerre Sp Citoyens – Serein AS Départemental 3 gr B

Demande de report de match du club de Serein AS en date du 19 octobre 2020.

La commission, vu le refus écrit du club d'Auxerre Sp Citoyens en date du 20 octobre 2020, maintient ce match à sa programmation initiale, soit le 25 octobre 2020 à 15 h 00 sur les installations du stade des Brichères à Auxerre.

Match 22564527 du 11.11.20 Quarré St Germain – Arcy Sur Cure Départemental 3 gr C

Demande de report de match du club d'Arcy Sur Cure en date du 20 octobre 2020.

La commission, vu le motif du report de match et l'annulation des manifestations dû à la crise sanitaire, maintient ce match à la date du 11 novembre 2020 à 14 h 30 sur les installations de Quarré Les Tombes.

Match 22908143 du 01.11.20 Andryes – Chéu Départemental 4 gr B

Demande de report de match du club d'Andryes en date du 19 octobre 2020.

La commission, vu le motif du report de match et l'annulation des manifestations dû à la crise sanitaire, maintient ce match à sa date initiale, soit le 1^{er} novembre 2020.

Match 22908145 du 08.11.20 Toucy 3/Saints 1 – Auxerre Aigles FC Départemental 4 gr B

Demande de changements d'horaire et de terrain du club de Toucy en date du 19 octobre 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 8 novembre 2020 à 14 h 30 sur les installations de Saints En Puisaye.

Match 22908148 du 08.11.20 Asquins Montillot 2 – Andryes Départemental 4 gr B

Demande d'inversion de match du club d'Asquins Montillot en date du 13 octobre 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse les rencontres,

- Donne match aller à jouer le 8 novembre 2020 à 14 h 30 sur les installations d'Andryes,
- Donne match retour à jouer le 11 avril 2021 à 15 h 00 sur les installations d'Asquins.

Monsieur Dominique Joseph n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 23300474 du 01.11.20 St Sauveur/Saints – Champigny Coupe de l'Yonne Fém à 8

Demande de changement d'horaire du club de St Sauveur en date du 19 octobre 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 1^{er} novembre 2020 à 12 h 00 sur les installations de St Sauveur.

Match 23195818 du 31.10.20 Chevannes – Auxerre Stade 2 U18 Départemental 2 gr B

Courriel du club de Chevannes en date des 16 et 21 octobre 2020.

La commission confirme le report de ce match à la date du 31 octobre 2020.

Match 23205126 du 24.10.20 St Clément Onze 3 – Pont Sur Yonne U13 D2 gr A

La commission, vu le courriel du club de Pont Sur Yonne en date du 20 octobre 2020,

- Attendu que l'éducateur de l'équipe de Pont Sur Yonne est en formation module U13 le 24 octobre 2020,
- Reporte ce match et donne match à jouer le 31 octobre 2020.

Match 23205158 du 24.10.20 Toucy/Diges.Pourrain – Chevannes/Charbuy U13 D2 gr B

Demande de report de match du club de Toucy en date du 20 octobre 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 31 octobre 2020.

Match 23205210 du 24.10.20 St Denis/St Sérotin – Malay Le Grand U13 D3 gr A

Demande de report de match du club de Malay Le Grand en date du 21 octobre 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le mercredi 11 novembre 2020 à 10 h 00.

16. Feuilles de matchs informatisées

Match 22908131 du 18.10.20 Andryes – Chatel Censoir Départemental 4 gr B

La commission demande au club d'Andryes de transmettre la FMI ou la feuille de match papier, et ce pour le mardi 27 octobre 2020, date impérative.

Match 2249013 du 17.10.20 GJ Sens Football 2 – Auxerre Stade 2 U15 Départemental 1

La commission, vu le rapport informatique et le constat d'échec FMI,

- Demande au club de GJ Sens de transmettre la feuille de match papier, et ce pour le mardi 27 octobre 2020, date impérative.

Match 23196030 du 17.10.20 Paron FC 2 – Champigny/St Sérotin U15 D2 gr A

La commission, vu le rapport informatique et le constat d'échec F.M.I.,

- Réceptionne la feuille de match papier,
- Enregistre le résultat : Paron FC 2 = 6 – Champigny/St Sérotin = 1,
- Vu le motif de la non transmission, sursoit à l'amende.

Match 22849932 du 17.10.20 GJ Sens 2 – Auxerre AJ 2 U13 Départemental 1

La commission, vu le rapport informatique et le constat d'échec F.M.I.,

- Réceptionne la feuille de match papier,
- Enregistre le résultat : GJ Sens 2 = 0 / Auxerre AJ 2 = 10,
- Après vérification des utilisateurs de la FMI pour le club du GJ Sens,
- Rappelle au club du GJ Sens que le correspondant footclub n'a pas la gestion de la FMI pour la catégorie U13,
- Amende 46 € au club de GJ Sens (article 13.3 – absence de transmission),

Match 23205129 du 17.10.20 GJ Sens 3 – St Clément Onze 3 Départemental 2 gr A

La commission, vu le rapport informatique et le constat d'échec F.M.I.,

- Réceptionne la feuille de match papier,
- Enregistre le résultat : GJ Sens 3 = 5 / St Clément Onze 3 = 2,
- Après vérification des utilisateurs de la FMI pour le club du GJ Sens,

- Rappelle au club du GJ Sens que le correspondant footclub n'a pas la gestion de la FMI pour la catégorie U13,
- Amende 46 € au club de GJ Sens (article 13.3 – absence de transmission),

Match 23205213 du 17.10.20 GJ Sens 4 – St Denis/St Sérotin U13 Départemental 3 gr A

La commission, vu le rapport informatique et le constat d'échec F.M.I.,

- Réceptionne la feuille de match papier,
- Enregistre le résultat : GJ Sens 4 = 10 - St Denis/St Sérotin = 3,
- Après vérification des utilisateurs de la FMI pour le club du GJ Sens,
- Rappelle au club du GJ Sens que le correspondant footclub n'a pas la gestion de la FMI pour la catégorie U13,
- Amende 46 € au club de GJ Sens (article 13.3 – absence de transmission),

Match 23205272 du 17.10.20 Auxerre Stade Fém 4 – Gurgy U13 Départemental 3 gr C

La commission, vu le rapport informatique,

- Réceptionne la feuille de match papier,
- Attendu que le club d'Auxerre Stade n'a pas transmis la composition de leur équipe,
- Attendu que le club d'Auxerre Stade n'a pas utilisé la tablette pour la FMI,
- Enregistre le résultat : Auxerre Stade Fém 4 = 6 / Gurgy = 0,
- Amende 46 € au club d'Auxerre Stade (article 13.3 – absence de transmission),
- Amende 30 € au club d'Auxerre Stade (article 13.4 – non envoi rapport constat échec FMI).

Match 23231505 du 17.10.20 Auxerre Sp Citoyens 2 – St Fargeau U13 D3 gr E

La commission, vu le rapport informatique et le constat d'échec FMI

- Réceptionne la feuille de match papier,
- Enregistre le résultat : Auxerre Sp Citoyens = 9 / St Fargeau = 4,
- Sursois à l'amende – Bug informatique 2 matchs pour les équipes U13 Auxerre Sp Citoyens à la même heure sur le terrain du stade des Brichères à Auxerre.

17. Questions diverses

Match 22563879 du 18.10.20 Varennes – Sens Franco Portugais Départemental 1

La commission prend note du courriel du club de Sens Franco Portugais en date du 19 octobre 2020 et le transmet à la commission statuts et règlements.

Match 22564014 du 18.10.20 Migennes 2 – Héry 2 Départemental 2 gr A

La commission,

- prend note des différents courriels en date des 18 et 20 octobre 2020 signifiant le mauvais résultat inscrit sur la FMI,
- Enregistre le résultat : Migennes 2 = 5 / Héry 2 = 0.

Match 22564145 du 18.10.20 St Fargeau – Joigny Départemental 2 gr B

La commission prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre signifiant la blessure du joueur Le Tétour Kevin du club de Joigny et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

Match 22564406 du 18.10.20 Gurgy 2 – St Fargeau 2 Départemental 3 gr B

La commission prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre signifiant la blessure du joueur Vigie Gaël du club de Gurgy et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

Match 22564543 du 18.10.20 Chablis 2 – E.C.N. 2 Départemental 3 gr C

La commission prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre signifiant la blessure des joueurs Boudon Nicolas de Chablis et Carré Maxence d'E.C.N. et souhaite un prompt rétablissement à ces joueurs.

Match 22997616 du 11.10.20 Pont Sur Yonne 2 – Malay Le Grand 2/Charmoy 1 D4 gr A

La commission,

- vu les courriels du club de Pont Sur Yonne en date du 16 octobre 2020 et de l'arbitre de la rencontre en date du 18 octobre 2020,
- attendu qu'il est reconnu qu'un délégué était présent lors de cette rencontre, Mr Gilles Adrien,
- annule sa décision en date du 14 octobre 2020 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de Pont Sur Yonne 2,
- enregistre le résultat acquis sur le terrain :
 - Pont Sur Yonne 2 = 1 / Malay Le Grand 2 = 1,
- annule l'amende de 30 € au club de Pont Sur Yonne.

Match 23195850 du 10.10.20 St Georges – Appoigny 2 U18 départemental 2 gr C

Courriel du club de St Georges en date du 20 octobre 2020.

La commission, vu les pièces au dossier, annule l'amende 50 € au club de St Georges (amende 5.24 – demande tardif de report en jeunes).

Match 23196024 du 03.10.20 Fontaine.Gail/Sens FP – Sens Jeunesse U15 d2 gr A

Courriel du club de Fontaine La Gaillarde en date du 15 octobre 2020.

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que c'est le club de Sens Jeunesse qui a fait la demande de report de match,
- annule l'amende de 50 € au club de Fontaine La Gaillarde (amende 5.24 – demande tardif de report en jeunes),
- met une amende de 50 € au club de Sens Jeunesse (amende 5.24 – demande tardif de report en jeunes).

Match 23196032 du 17.10.20 Fontaine La Gail/Sens FP – Pont Sur Yonne U15 D2 gr A

La commission prend note du courriel du club de Fontaine La Gaillarde en date du 18 octobre signifiant que Mr Fievet Bernard a bien officié comme délégué sur cette rencontre.

Match 23196033 du 17.10.20 Cerisiers – Joigny/Appoigny 2 U15 Départemental 2 gr A

La commission prend note du courriel du club de Cerisiers en date du 18 octobre signifiant que Mme Bolléa Catherine a bien officié comme déléguée sur cette rencontre.

Match 23205393 du 17.10.20 E.C.N. – Vermenton U13 Départemental 3 gr D

La commission,

- prend note des différents courriels en date des 17 et 19 octobre 2020 signifiant l'inversion du résultat inscrit sur la FMI,
- Enregistre le résultat : E.C.N. = 0 / Vermenton = 7.

Match 23205392 du 17.10.20 Champs Sur Yonne – Quarré/Magny U13 D3 gr D

La commission prend note du courriel du club de Quarré/St Germain en date du 18 octobre 2020 signifiant l'inversion du résultat inscrit sur la FMI,

- Enregistre le résultat : Champs Sur Yonne = 0 - Quarré/Magny = 3.

Match 23231508 du 17.10.20 Charbuy/Chevannes – Courson U13 Départemental 3 gr E

La commission,

- prend note du courriel de Charbuy en date du 19 octobre 2020 signifiant le mauvais résultat inscrit sur la FMI,
- Enregistre le résultat : Charbuy/Chevannes = 3 / Courson = 2.

18. Désignation des délégué

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 25 octobre 2020

- D3 gr C 22564549 Vermenton – Serein HV : Mr Barrault

19. Prochaines réunions

- Mercredi 28 octobre 2020
- Mercredi 4 novembre 2020

Fin de réunion à 18 h 45.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Séance

Didier Schminke

La secrétaire de séance

Chéry-Floch Christine